Document generated on 11/05/2026 2:49 p.m.

Recherches sociographiques

Défis et perspectives de la francisation des adultes au Québec
Challenges and prospects for adult francization in Quebec

Tania Longpré

Volume 66, Number 1, January–April 2025

Langue et immigration au Québec : élargir le débat

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1117188ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1117188ar

See table of contents

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (digital)

Explore this journal

Cite this note

Longpré, T. (2025). Défis et perspectives de la francisation des adultes au Québec. *Recherches sociographiques*, *66*(1), 171–184. https://doi.org/10.7202/1117188ar

Article abstract

Quebec has seen a sharp increase in immigration, welcoming a record number of permanent and temporary immigrants in 2022 and 2023. To help these newcomers learn or improve their command of the French language, the government offers francization services. This article focuses on francization courses for adult newcomers aged 16 and over, aimed at developing oral and written French skills as well as fostering the acquisition of intercultural competence and social integration. It highlights the progress, challenges and gaps encountered in francization courses in Quebec, suggesting adjustments to better meet the varied needs of newcomers and ensure their successful integration into Quebec society.

Tous droits réservés © Recherches sociographiques et Université Laval, 2025

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

RS

NOTE DE RECHERCHE

DÉFIS ET PERSPECTIVES DE LA FRANCISATION DES ADULTES AU QUÉBEC

Tania Longpré

Le Québec a connu une forte augmentation de l'immigration, accueillant un nombre record d'immigrants permanents et temporaires en 2022 et en 2023. Afin que ces nouveaux arrivants puissent apprendre la langue française ou en bonifier leur maîtrise, le gouvernement propose des services de francisation. Cet article se concentre sur les cours de francisation qui s'adressent aux adultes nouveaux arrivants de 16 ans et plus et qui visent à développer les compétences en français oral et écrit, en même temps qu'à favoriser l'acquisition d'une compétence interculturelle et l'intégration sociale. Il met en lumière les progrès, défis et lacunes rencontrés dans les cours de francisation au Québec, suggérant des ajustements afin de mieux répondre aux besoins variés des nouveaux arrivants et d'assurer une intégration réussie au sein de la société québécoise.

Mots-clés : immigration; francisation des adultes; cours de français langue seconde; défis linguistiques des immigrants; besoins spécifiques des apprenants adultes

En 2022, le Québec a reçu un nombre record de 68 700 immigrants permanents en plus de voir sa population d'immigrants temporaires (p. ex. : travailleurs ou étudiants étrangers, demandeurs d'asile) augmenter de façon vertigineuse à 346 000 personnes au 1er janvier 2023 (Institut de la statistique du Québec, 2023).

Tous ces nouveaux arrivants, actuels et futurs, temporaires ou permanents, font face à différents défis d'intégration sur les plans de l'accès au logement, de l'entrée sur le marché du travail (PAQUET *et al.*, 2022), de la découverte d'une langue/culture (CUKO et AMIREAULT, 2021) ou encore de la familiarisation avec un nouveau système scolaire pour leurs enfants (CHARRETTE, AUDET et GOSSELIN-GAGNÉ, 2019). À ces défis s'ajoutent la barrière linguistique ou la méconnaissance de la langue française pour ceux qui ne parlent pas du tout français ou ont besoin d'améliorer leurs compétences afin de mieux maîtriser la langue officielle du Québec, que ce soit à l'écrit ou à l'oral.

Pour faire en sorte que les nouveaux arrivants soient en mesure d'utiliser le français et de participer à la vie québécoise, le gouvernement et les établissements d'enseignement offrent une panoplie de services linguistiques, dont plusieurs programmes d'enseignement du français langue seconde destinés aux enfants ou adolescents d'âge scolaire, par le biais des classes d'intégration linguistique scolaire et sociale (ILSS), communément appelées les « classes d'accueil », ou de services de soutien linguistique. Notons que les classes d'ILSS visent les jeunes apprenants du primaire ou du secondaire. Du côté des adultes, c'est le programme de francisation des adultes qui est proposé. Pour ces derniers, les défis concernent la participation à la société québécoise et, pour ceux qui le souhaitent, la poursuite des études, mais aussi l'apprentissage du français afin d'intégrer le marché du travail, s'ils le souhaitent.

L'intention de cet article est d'informer le lecteur au sujet des cours de francisation des adultes offerts au Québec tout en tentant de comprendre les défis que rencontrent les nouveaux arrivants dans leur apprentissage du français. Seront également abordés les facteurs susceptibles d'influencer l'apprentissage de la langue française, tels l'influence de la langue d'origine et le niveau de scolarité antérieur. Veuillez noter que ce texte ne décrit pas une recherche et qu'aucune méthodologie ou résultat n'y sera donc présenté; de plus, certains passages de ce texte sont récupérés de notre thèse doctorale (LONGPRÉ, 2024).

ÉVOLUTION ET HISTORIQUE DES COURS DE FRANÇAIS LANGUE SECONDE

Pour mieux situer l'offre actuelle de cours de français langue seconde aux apprenants adultes au Québec, faisons un retour dans le temps. C'est à la fin des années 1960 qu'a été créé le ministère de l'Immigration du Québec, dont le premier mandat prévoyait la prise en charge du Service d'orientation et de formation des immigrants en 1968, puis la création en 1969 des Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI), des services destinés aux immigrants adultes (GAGNON et DION, 2018). Ces services ont d'abord été offerts par les commissions scolaires, qui relevaient à l'époque du ministère de l'Éducation, puis leur administration est ensuite passée au ministère de l'Immigration, de 1972 jusqu'à la fermeture des COFI en 2000. Par la suite, les cours de francisation des adultes immigrants ont été dispensés dans des classes du ministère de l'Éducation, dans les centres de services scolaires, ainsi que dans les classes du ministère

de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) en collaboration avec différents partenaires, soit des cégeps, universités ou organismes communautaires (Bartosova, 2015; Valderrama-Benitez, 2007).

Depuis le 1er juin 2023, le guichet Francisation Québec est l'unique point d'accès gouvernemental pour les cours de francisation, qu'ils soient donnés en classe ou en ligne aux personnes domiciliées au Québec, à distance aux personnes qui désirent s'établir au Québec, ou en milieu de travail dans les entreprises québécoises qui veulent offrir de la francisation (Gouvernement du Québec, 2023). L'objectif de Francisation Québec est de simplifier l'accès aux cours de francisation et rapatrier les services qui étaient auparavant fournis par les ministères de l'Éducation, de l'Immigration et du Travail, afin que l'accès à l'apprentissage du français langue seconde soit facilité pour les futurs apprenants et pour les services gouvernementaux.

Or, Francisation Québec a souffert de certaines difficultés et de désorganisation depuis le début de son mandat et les ententes avec ses partenaires ne sont pas encore parfaitement arrimées (Gervais, 2023; Longpré, 2023). Des problèmes de délais d'attente, de retards dans les allocations ou encore de bogues informatiques dans la plateforme ont été soulevés dans de nombreux textes médiatiques et par les organismes collaborateurs.

LE PROGRAMME DE FRANCISATION POUR ADULTES IMMIGRANTS

Les cours de francisation des adultes immigrants sont divisés en deux grandes catégories : ceux s'adressant à une population étudiante scolarisée (FIA) et ceux qui répondent aux besoins d'une population étudiante peu alphabétisée (FIPA). Selon le ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur (MÉES), une population étudiante est peu scolarisée si elle n'a pas l'équivalent de neuf ans de scolarité (MÉES, 2015).

En ce qui concerne le programme de francisation qui s'adresse aux adultes immigrants scolarisés au Québec, (FIA) celui-ci vise « le développement de compétences langagières en français et le développement de la compétence interculturelle » (Gouvernement du Québec, 2011, p. 1) et est basé sur le *Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec* (Gouvernement du Québec, 2011) et sur l'*Échelle québécoise des niveaux de compétences en français des personnes immigrantes adultes* (MICC, 2011; MLF, 2023). Le Programme-cadre a été élaboré afin d'harmoniser les contenus de formation proposés aux personnes immigrantes et d'assurer une meilleure cohérence des interventions en francisation.

Selon Kamenova :

> Le Programme-cadre répond aux orientations générales de la politique gouvernementale en éducation des adultes, à savoir l'amélioration de la qualité de la langue, l'intensification de l'élément culturel et l'éducation à la citoyenneté. Il utilise, dans l'enseignement-apprentissage de la langue, l'approche actionnelle; l'apprentissage se fait donc par la communication avec les pairs. (Kamenova, 2019, p. 107)

L'*Échelle québécoise des niveaux de compétences en français des personnes immigrantes adultes*, quant à elle, consiste en

> […] un cadre de référence propre au Québec, qui décrit sous forme de comportements observables les compétences en français des personnes immigrantes. Il permet de dresser le portrait linguistique de ces personnes à chacune des étapes de leur parcours d'immigration et d'intégration, et ce, dans un langage univoque qui rend compte des compétences acquises et de la progression des apprentissages. L'Échelle constitue la pierre d'assise sur laquelle sont bâtis les programmes et les tests d'évaluation des compétences en français. (Gouvernement du Québec, 2011, p. 5)

Notons que le gouvernement a publié une nouvelle mouture de l'échelle en 2023 afin « de disposer de descriptions plus explicites des niveaux de compétence […] et parce que le contexte relatif aux besoins d'apprentissage du français au Québec a évolué » (Gouvernement du Québec, 2023).

Bien que l'échelle comprenne 12 niveaux, le programme d'étude n'en offre que 8, soit les niveaux 1, 2, 3 et 4 qui correspondent au stade débutant et les niveaux 5, 6, 7 et 8 au stade intermédiaire. Les cours du stade avancé, soit les niveaux 9, 10, 11 et 12 de l'Échelle québécoise (MICC, 2011; MLF, 2023), ne sont pas délivrés, et ce, ni dans les centres de services scolaires ni ailleurs dans les points de services du MIFI. À propos du programme, BEAULIEU *et al.* (2021) indiquent que « l'une des finalités de cette formation culturelle et linguistique est l'atteinte du niveau 8 à l'oral […soit le] niveau considéré comme le seuil d'autonomie langagière à atteindre pour pouvoir occuper un emploi ou poursuivre des études en français (MIFI, 2022 » (p. 2). Or, nous constatons ici une lacune dans l'offre du gouvernement du Québec : il y a bel et bien des cours avancés de français langue seconde dans certaines universités, mais aucun n'est dispensé gratuitement. Plusieurs immigrants de certains milieux professionnels ont besoin de plus qu'une simple « autonomie langagière » et auraient besoin de cours de niveau avancé, qui ne sont présentement pas proposés. Or, il importe de mentionner que le Québec offre aussi des programmes de français sur objectifs spécifiques pour certains domaines professionnels tels que l'administration, le droit et les affaires, le génie et les sciences appliquées, la santé et les soins infirmiers (Gouvernement du Québec, 2023).

Le MELS décrit le programme Francisation comme suit :

> Le programme d'études Francisation a pour objet le développement de compétences langagières en français et le développement de la compétence interculturelle. Il s'adresse aux adultes allophones possédant au moins une scolarité de base et admissibles au service d'enseignement Francisation à l'éducation des adultes. (MELS, 2015, p. 1)

On vise à ce que les personnes immigrantes adultes dont la langue maternelle n'est pas le français soient en mesure de :

1. développer leurs compétences en français oral et écrit;
2. favoriser leur intégration à la société québécoise;
3. préparer leur passage à des études subséquentes ou au marché du travail (*id.*, p. 5).

Toujours selon le programme d'études, « en situation de communication, l'exercice de la compétence langagière s'appuie aussi sur l'utilisation de stratégies et l'acquisition de repères culturels » (*id.*, p. 22). Techniquement, la francisation des personnes adultes immigrantes est facultative et relève du libre choix. En effet, la loi 101 s'applique jusqu'à l'âge de 16 ans et le programme de francisation s'adresse aux personnes immigrantes de 16 ans et plus qui déclarent avoir au moins neuf années de scolarité.

Bien qu'aucune francisation ne soit obligatoire après 16 ans, il est important d'indiquer qu'afin de devenir citoyens canadiens, les nouveaux arrivants âgés entre 18 et 54 ans devront démontrer la maîtrise du niveau 4, selon le niveau de compétence linguistique canadien (Niveaux de compétence linguistique canadiens, NCLC), de l'une des deux langues officielles du Canada, soit l'anglais ou le français. Le gouvernement canadien indique qu'une personne satisfaisant un niveau 4 est en mesure, entre autres, de « prendre part à des conversations quotidiennes courtes qui portent sur des sujets courants » (Gouvernement du Canada, 2022). Le gouvernement accepte plusieurs documents officiels afin qu'un candidat à l'examen de citoyenneté puisse démontrer son niveau de langue, dont un relevé de notes du Québec indiquant qu'un cours de francisation de niveau 4 a été suivi et réussi.

OFFRES DE FRANCISATION POUR ADULTES EN APPRENTISSAGE DE LA LITTÉRATIE

Pour les personnes adultes immigrantes en apprentissage de la littératie (soit les PAIALeL, selon l'appellation de Fortier, Beaulieu et Amireault, 2021) ayant moins de neuf ans de scolarité déclarés, un cours d'alpha-francisation est offert par le gouvernement du Québec, mais au moment d'écrire ces lignes, il n'existe encore aucun programme-cadre pour cette population étudiante.

Selon le MIFI (2020), 12 % des immigrants installés au Québec ont déclaré avoir six ans de scolarité ou moins, et 13 %, entre sept et onze années. Il est donc primordial de destiner davantage de services et de ressources à ces personnes qui n'ont pas toujours eu la chance de poursuivre des études dans leur pays d'origine (Fortier, Beaulieu et Amireault, 2021).

Enfin, la formation universitaire habituellement demandée pour les enseignants, soit un baccalauréat en enseignement du français langue seconde ou l'équivalent, n'offre que très peu de pratique pédagogique et de stratégies concernant cette population étudiante (Fortier, Beaulieu et Amireault, 2020; Fillion *et al.*, 2021). Notons par ailleurs que le baccalauréat en enseignement (du français

langue seconde et/ou le brevet d'enseignement du Québec dans un autre domaine ou encore la tolérance d'engagement) sont exigés chez les enseignants de francisation des centres de services scolaires. Les enseignants qui n'enseignent pas en centre de services scolaires (p. ex. : cégeps, organismes communautaires) peuvent être titulaires d'autres diplômes connexes, par exemple, en littérature, en traduction ou en enseignement général. Notons que la francisation est aussi touchée par une pénurie d'enseignants comme plusieurs autres secteurs de l'éducation (RICHARD, BAILLARGEON et BISSONNETTE, 2024) et que la TELUQ a reçu ses premiers candidats au Diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) qualifiant en enseignement du français langue seconde en 2024.

LANGUES APPARENTÉES ET NON APPARENTÉES

Les nouveaux arrivants ont aussi des défis à surmonter pour apprendre le français. Celui lié à la langue d'origine ou aux autres langues connues peut être un facteur dans l'apprentissage du français chez certains apprenants. En effet, plus la langue d'origine ou les autres langues maîtrisées sont éloignées de la langue à apprendre, plus l'apprentissage risque d'être long et ardu; à l'inverse, plus votre langue d'origine est apparentée au français, plus facile pourra être le parcours d'apprentissage.

Dans une étude sur l'acquisition de l'anglais langue seconde, LEŚNIEWSKA, PICHETTE et BÉLAND (2018) démontrent en effet que les locuteurs d'une langue plus apparentée à l'anglais (dans ce cas-ci, le français) obtiennent de meilleurs scores à un test de vocabulaire en images Peabody que les locuteurs d'une langue qui lui est moins apparentée (le polonais par exemple). Ces résultats semblent indiquer que les similitudes entre la langue maternelle (L1) et la langue seconde (L2) influencent la compréhension du vocabulaire dans la langue cible. De plus, les degrés de similitude entre la L1 et la L2 affecteraient différents facteurs qui interfèrent dans l'apprentissage de la langue cible (la phonologie ou la syntaxe). Pour sa part, ROBERT (2005) souligne que les locuteurs du russe, du néerlandais, du finlandais, de l'arabe, du turc, du chinois ou du japonais éprouvent plus de difficulté à apprendre le français, puisque ce sont des langues qui lui sont peu apparentées. Les difficultés des locuteurs de ces langues seraient donc plus importantes que celles des apprenants de langues romanes, tels le portugais, l'espagnol ou le catalan. Puisque le programme de francisation du ministère ne dépasse pas 1 400 heures de cours (mais peut être financé pour 1 980 heures), plusieurs apprenants pourraient ne pas atteindre un niveau suffisant à leur pleine participation à la société québécoise à la fin de leur parcours en francisation, et cela pourrait être le cas d'apprenants ayant un haut niveau de scolarité et voulant exercer une profession où un niveau de maîtrise en lecture et en écriture est essentiel. Il nous apparaît donc pertinent que le gouvernement développe les niveaux 9-10-11 et 12 de son échelle pour les nouveaux arrivants qui voudraient en bénéficier.

ASPECTS TECHNIQUES ET FINANCIERS DE LA FRANCISATION DES ADULTES

Lorsque l'apprenant ne parle pas du tout français, le programme de francisation pour adultes déclarant plus de neuf ans de scolarité s'effectue en totalité en 1 400 heures. Les cours sont offerts à temps complet de jour (à raison de 25 heures par semaine pour les PAIALeL ou 30 heures par semaine pour le programme régulier) ou à temps partiel, selon des horaires variables selon l'endroit, que ce soit des cours de jour, de soir ou encore de fin de semaine. Toutefois, le financement peut aller jusqu'à 1 980 heures de cours (par exemple en cas de redoublement ou lorsque les centres dispensent les cours sur un plus grand nombre d'heures).

À leur inscription en francisation, les apprenants sont soumis à un test de classement du MIFI et commencent le programme au niveau qui correspond à leurs compétences linguistiques. Il est important de mentionner que les personnes immigrantes inscrites à des cours à temps complet et à temps partiel peuvent compter sur une aide financière, en plus de l'allocation de participation (230 $ par semaine à temps plein et 28 $ par jour à temps partiel). Notons qu'afin d'être admissible aux allocations à temps partiel, il faut suivre un minimum de 4 heures de cours par semaine. En plus des allocations de base, des allocations de frais de garde, de transport ou de trajet sont prévues, selon la situation de l'apprenant (Gouvernement du Québec, 2023). Notons également que le gouvernement du Québec offre un remboursement jusqu'à concurrence de 1 800 $ pour les frais occasionnés par l'apprentissage du français à l'étranger chez un partenaire (l'Alliance française par exemple).

Or, dans une société où l'accès au logement ou aux services de base coûte de plus en plus cher (MELOCHE, 2022), il semble important de bonifier les montants alloués pour permettre aux nouveaux arrivants de se consacrer pleinement à l'apprentissage du français, plutôt que de combiner un ou plusieurs emplois et la francisation, voire de renoncer à la francisation faute de moyens. L'allocation de participation actuelle représente un taux horaire de 7,66 $, soit moins de 920 $ par mois. Pour que l'apprentissage du français puisse se faire sans soucis financiers et permette la participation du plus grand nombre de nouveaux arrivants, une bonification des allocations s'impose, par exemple à un niveau équivalent à celui de l'aide sociale. En contexte de pénurie de main-d'œuvre, apprendre le français ne devrait pas entrer en compétition avec une présence sur le marché de travail. Le gouvernement propose aussi, en plus des programmes de francisation régulière et francisation pour PAIALel, une francisation en entreprise, comme nous le verrons dans la prochaine section.

Francisation en entreprise

Des cours de francisation dans les entreprises sont offerts selon les besoins de ces dernières et des besoins linguistiques de leurs employés, que ceux-ci aient un statut permanent ou un statut temporaire au Québec. Il n'existe présentement aucun programme ministériel précis pour la francisation en entreprise, mais les

objectifs poursuivis sont de rendre les employés fonctionnels dans l'exécution de leurs tâches en français, de les rendre aptes à communiquer avec leurs équipes de travail ou encore de rendre leur milieu plus sécuritaire (en leur permettant de comprendre les consignes d'une machinerie, par exemple).

Notons que plusieurs entreprises embauchent des travailleurs étrangers temporaires (TET) et que, depuis 2023, le gouvernement du Québec exige qu'après trois ans au Québec, les TET qui veulent prolonger leur permis de travail possèdent une compétence linguistique en français équivalente au niveau 4 à l'oral, soit la fin du niveau débutant. L'atteinte de ce niveau procure la capacité de communiquer en français dans les situations de la vie quotidienne et dans l'espace public (Gouvernement du Québec, 2023). Cette compétence doit être démontrée en se soumettant à un examen certifié, dont il sera question plus loin. Notons qu'avant 2023, aucune exigence linguistique n'était liée au renouvellement du permis de travail.

Il est important de mentionner que les TET et leur conjoint peuvent fréquenter la francisation régulière à temps plein ou partiel et obtenir une allocation, et que la francisation en entreprise n'est pas la seule option pour eux. Combiner les offres est aussi possible : un apprenant pourrait être inscrit à un cours de francisation à temps partiel dans un établissement d'enseignement et bénéficier aussi d'un service de francisation au sein de l'entreprise qui l'emploie. Il est important de savoir que ce sont les employeurs qui doivent faire une demande de francisation en entreprise à Francisation Québec et que celle-ci ne se destine pas seulement aux TET. En effet, les travailleurs ayant un statut permanent au Québec et au Canada peuvent aussi suivre des cours de francisation en entreprise.

JETTÉ (2023) a consacré son mémoire de maîtrise à la francisation en entreprise. Elle indique que même si les apprenants rencontrés dans le cadre de sa recherche apprécient leurs cours de francisation en entreprise, plusieurs défis liés aux conditions d'apprentissage demeurent, tels ceux représentés par les horaires, l'hétérogénéité des classes (p. ex. : le multiniveau), le peu de temps alloué à l'apprentissage, ou encore la conciliation de la francisation avec l'horaire de travail. Ces défis font en sorte que la francisation en entreprise est plus complexe qu'il n'y paraît. Notons aussi que les enseignants de francisation en entreprise ne sont pas toujours brevetés et que le matériel pédagogique n'est souvent pas adapté aux besoins de la francisation au travail (n'est pas adapté au vocabulaire technique, par exemple). De plus, plusieurs entreprises sont situées en région éloignée, où l'accès aux enseignants spécialisés en francisation peut être moins facile que dans les grands centres urbains. La francisation en entreprise en ligne peut aussi être une solution à cette difficulté. Dans une étude récente menée par AMIREAULT et ses collègues (2018), l'examen de la francisation en ligne (FEL) a révélé certaines limites. Parmi celles-ci figurent le manque d'interactions orales, qu'elles soient structurées ou spontanées, ainsi que l'incapacité de la FEL à entièrement reproduire la richesse des échanges en présentiel. Il convient alors de s'interroger sur la potentialité de l'existence de similarités entre ces lacunes observées dans le contexte de la FEL et celles susceptibles d'affecter la francisation en entreprise si elle est dispensée par l'intermédiaire de plateformes en ligne.

Exigences linguistiques liées à la régularisation des statuts migratoires et examens certifiés

Depuis juin 2023, le gouvernement du Québec exige des candidats au programme des travailleurs qualifiés (immigrants permanents) qu'ils déclarent une connaissance minimale du français de niveau 5 à l'écrit et de niveau 7 à l'oral, ce qui fera en sorte que les immigrants économiques connaissant le français à leur arrivée au Québec à partir de 2025 devraient être fortement majoritaires. Évidemment, les catégories d'immigration gérées par le gouvernement fédéral (le programme de regroupement familial ou les réfugiés, par exemple) sont exemptées de ces exigences.

En revanche, le Québec reçoit aussi des immigrants temporaires (travailleurs ou étudiants étrangers ou demandeurs d'asile) qui ne connaissent pas le français ou qui doivent bonifier leur niveau. Cette catégorie de population se retrouvera donc probablement en hausse significative dans les programmes de francisation dans les prochaines années. Or, ces nouveaux arrivants, qui bien souvent travaillent ou étudient à temps plein, feront face à des enjeux de conciliation afin de pouvoir apprendre la langue française tout en travaillant, en s'occupant d'une famille ou en respectant d'autres engagements. Une flexibilité des horaires d'apprentissage pourrait donc devenir cruciale et la demande de cours de soir, de jour à temps partiel ou encore de fin de semaine pourrait s'intensifier. Il est donc important que l'offre s'adapte davantage aux usagers ayant des horaires plus flexibles. Effectivement, un horaire régulier d'études « à temps plein » en francisation des adultes est de trente heures par semaine, ce qui se conjugue très mal avec un horaire de travail à temps plein.

Pour valider les niveaux linguistiques des nouveaux arrivants ou des gens voulant régulariser leur statut, on utilise des examens certifiés en français, notamment le Test d'évaluation du français (TEF) ou le Test d'évaluation du français adapté pour le Québec (TEFAQ), lesquels sont conçus et corrigés en France. Les candidats peuvent s'y inscrire au Québec, mais même si l'examen est passé au Québec, il est validé et corrigé en France, car il n'existe pas encore d'examen certifié québécois. Cette situation a fait grand bruit dans les médias, en raison notamment du vocabulaire ou du lexique trop « français » du test ou du fait que l'examen n'est pas culturellement significatif pour des gens qui ont appris le français au Québec (Bellerose, 2023; Champagne, 2023). Un examen conçu au Québec serait un excellent investissement et démontrerait le sérieux accordé non seulement au français québécois, mais aussi à l'aspect culturel du français québécois.

Cet examen doit aussi être réussi par tous les candidats, soit les travailleurs étrangers ou les diplômés du Québec au Programme de l'expérience québécoise (PEQ), ces derniers devant obtenir l'équivalent d'un niveau 7 en production et compréhension orales. Soulignons également que les cours offerts par le gouvernement (le cours du niveau 7, par exemple) n'assurent pas à l'apprenant d'obtenir l'équivalent d'un niveau 7 dans un examen certifié, car les examens certifiés disponibles n'ont pas de lien avec les cours offerts par Francisation Québec.

On peut réussir un niveau 8 en classe, mais obtenir l'équivalent d'un niveau 5 à l'examen certifié. Inversement, on pourrait n'avoir terminé qu'un niveau 5 en classe, mais réussir à obtenir l'équivalent d'un niveau 7 à l'examen certifié.

Enfin, les cours offerts par Francisation Québec n'abordent pas la question de l'examen certifié ni ne préparent les apprenants à réussir cet examen. Il est évidemment que le fait de suivre un cours ne garantit pas la réussite à un examen, mais il serait pertinent que les tenants de ces examens soient présentés aux entreprises, par exemple par le gouvernement, afin de s'assurer que tous les candidats à ce type d'examen comprennent ce qu'il en résulte et le niveau de français attendu, qu'il s'agisse des candidats TET ou de tous ceux qui désirent le réussir pour une raison liée à leur statut migratoire au Québec.

De plus, étant corrigé par de multiples évaluateurs, cet examen peut donner lieu à des biais d'évaluation. INCE (2022) consacre sa thèse de doctorat au jugement des examinateurs de l'épreuve certifiée du TEF et constate en effet que leurs préjugés positifs ou négatifs peuvent représenter une menace à la fiabilité du test. Elle remarque plusieurs différences et divergences de résultat lorsqu'elle fait entendre un enregistrement de quatre candidats différents à dix examinateurs de l'épreuve certifiée au Québec.

Par ailleurs, ces examens sont dispendieux et ne sont offerts que dans une quarantaine de points de services au Québec, rarement situés en dehors des grandes villes. S'il est vrai que la grande région de Montréal reçoit encore la majorité des immigrants de la province, de plus en plus de nouveaux arrivants, dont plusieurs TET, choisissent de s'installer dans d'autres régions du Québec ou encore sont embauchés dans l'une d'elles plutôt qu'à Montréal.

Bien que la francisation soit disponible à l'extérieur des grands centres, plusieurs défis se posent aux nouveaux arrivants en quête de francisation, outre la disponibilité des points de services pour les examens certifiés. Le bassin de nouveaux arrivants dans les grandes villes permet d'offrir des cours d'un niveau par classe, mais ce n'est pas toujours le cas en région, où les classes sont multiniveaux et où les services linguistiques aux nouveaux arrivants sont restreints.

*
* *

Comme souligné précédemment, la francisation des adultes immigrants au Québec représente un défi multifactoriel nécessitant une approche stratégique nuancée. En raison de l'afflux croissant d'immigrants dans la province, la question de leur apprentissage du français demeure d'une importance cruciale, exigeant une constante adaptation des programmes gouvernementaux pour mieux répondre aux besoins spécifiques des nouveaux arrivants. Il est impératif que le gouvernement demeure attentif aux défis linguistiques et financiers auxquels sont confrontées les personnes s'installant au Québec et aspirant à améliorer leurs compétences en français. Ceci implique non seulement un ajustement des programmes existants, mais également une réflexion sur la manière de créer des solutions novatrices pour surmonter ces obstacles.

Une attention particulière doit être mise sur l'offre de cours de niveau avancé, afin de reconnaître la diversité des compétences linguistiques parmi les immigrants. La consolidation de Francisation Québec apparaît comme une étape essentielle dans cette démarche, requérant une attention constante afin de renforcer son efficacité et son accessibilité. Par ailleurs, il est impératif d'améliorer les conditions d'apprentissage en milieu de travail, afin de favoriser une immersion linguistique pratique. Des initiatives novatrices telles que des programmes de mentorat en milieu professionnel pourraient jouer un rôle clé dans cette amélioration.

Les défis spécifiques liés aux examens certifiés, à la francisation des personnes PAIALeL, ainsi qu'à celles choisissant de s'installer en région, nécessitent une approche ciblée. Des solutions sur mesure devraient être envisagées pour garantir un apprentissage du français adéquat à tous les niveaux de compétence pour tous les nouveaux arrivants qui le souhaitent, et ce, peu importe la région dans laquelle ils décident de s'installer. Il serait donc opportun que les recherches se penchent davantage sur la francisation des adultes immigrants au Québec, les perceptions que ces adultes ont de leur expérience d'apprentissage, les besoins linguistiques des membres de professions libérales ou encore l'implantation de Francisation Québec. Il serait aussi intéressant d'examiner les services de francisation en région ainsi que les pratiques pédagogiques des enseignants de francisation des adultes afin de mieux comprendre l'expérience d'apprentissage du français au Québec.

Tania LONGPRÉ

Université du Québec à Montréal
longpre.tania@uqam.ca

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Tania Longpré est titulaire d'un doctorat en éducation (Ph.D.) d'une maîtrise en didactique des langues secondes et d'un baccalauréat en enseignement du français langue seconde. En tant que chargée de cours et superviseure de stage à l'UQAM et à l'Université de Montréal et comme accompagnatrice-programme à la TÉLUQ, elle accompagne de futurs enseignants pour exercer un métier qui la passionne, celui d'enseignant en français langue seconde. Elle s'intéresse à tout ce qui touche l'immigration au Québec, l'apprentissage du français langue seconde, la formation des maîtres et l'enseignement des repères culturels et interculturels en langue seconde.

ABSTRACT

Tania LONGPRÉ, Challenges and prospects for adult francization in Quebec

Quebec has seen a sharp increase in immigration, welcoming a record number of permanent and temporary immigrants in 2022 and 2023. To help these newcomers learn or improve their command of the French language, the government offers francization services. This article focuses on francization courses for adult newcomers aged 16 and over, aimed at developing oral and written French skills as well as fostering the acquisition of intercultural competence and social integration. It highlights the progress, challenges and gaps encountered in francization courses in Quebec, suggesting adjustments to better meet the varied needs of newcomers and ensure their successful integration into Quebec society.

Keywords: immigration; francization of adults; French as a second language courses; linguistic challenges of immigrants; specific needs of adult learners

BIBLIOGRAPHIE

AMIREAULT, Valérie, Simon COLLIN, Alexandra HAMEL-MICHAUD et Mélina MARTIN

2018 « Satisfaction à l'égard de la francisation en ligne (FEL) : le cas d'apprenants migrants au Québec », *Le Langage et L'Homme*, 53(2) : 35-50.

BARTOSOVA, Lucie

2015 *Facteurs susceptibles d'influencer l'implantation de l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes et du Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec*, Thèse de doctorat inédite, Département de psychopédagogie et d'andragogie, Université de Montréal.

BEAULIEU, Szie, Leif Michael FRENCH, Javier BEJARANO et Kristin REINKE

2021 « Cours de français langue seconde pour personnes immigrantes à Québec : portrait des habiletés orales en fin de parcours », *Canadian Journal of Applied Linguistics/Revue canadienne de linguistique appliquée*, 24, 3 : 129.

BELLEROSE, Patrick

2023 « Francisation des immigrants québécois : des tests made in France », *Le Journal de Montréal*, Montréal, 5 mai. [https://www.journaldequebec.com/2023/05/01/francisation-des-tests-made-in-france]

CHAMPAGNE, Sarah

2023 « Un système surchargé fait manquer la rentrée à des étudiants en francisation », *Le Devoir*, Montréal, 25 août 2023. [https://www.ledevoir.com/societe/education/796855/un-systeme-surcharge-fait-rater-la-rentree-a-des-etudiants-en-francisation]

CHARETTE, Josée, Geneviève AUDET et Justine GOSSELIN-GAGNÉ

2019 « Soutenir le parent d'élève en contexte d'immigration. Quand la communauté est le terrain d'une parentalité innovante », dans : C. BARRAS (dir.), *L'accompagnement des familles. Entre réparation et créativité*, Paris, L'Harmattan.

Cuko, Kostanca et Valérie Amireault

2021 « "Vivre" la société d'accueil : le rôle de l'apprentissage informel du français langue seconde dans le processus d'intégration des immigrants au Québec », *Journal of international Mobility*, 1 : 167-181.

Fillion, Catherine, Benjamin Côté, Florence Reid, Marie Duchemin et Thi Dinh Nguyen

2021 « Le développement de l'aisance à l'oral chez les personnes adultes immigrantes en apprentissage de la langue et de la littératie : propositions d'activités pour la salle de classe, *La Revue de l'AQEFLS*, *3*, 2.

Fortier, Véronique, Suzie Beaulieu et Valérie Amireault

2021 « Enseignement du français aux personnes adultes immigrantes en apprentissage de la langue et de la littératie : mieux comprendre pour encore mieux intervenir », *La Revue de l'AQEFLS*, 34, 1.

Gagnon Charles et Jennifer Dion

2018 « La francisation et l'intégration professionnelle des personnes immigrantes », Conseil supérieur de la langue française, Québec.

Gervais, Lisa-Marie

2023 « Un système surchargé fait rater la rentrée à des étudiants en francisation », *Le Devoir*, Montréal, 25 août. [https://www.ledevoir.com/societe/education/796855/un-systeme-surcharge-fait-rater-la-rentree-a-des-etudiants-en-francisation]

Gouvernement du Canada

2022 « Quels documents sont acceptés comme preuve que je satisfais aux exigences linguistiques pour demander la citoyenneté? ». [https://ircc.canada.ca/francais/centre-aide/reponse.asp?qnum=571&top=5]

Gouvernement du Québec

2011 *Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec*, MIFI. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/francisation/MIFI/referentiel/programme-cadre-francais-personnes-immigrantes-adultes-quebec.pdf]

2023 *Échelle québécoise des niveaux de compétences en français*, MEC. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/francisation/MIFI/referentiel/NM_echelle_niveaux_competences.pdf]

Ince, Emine

2022 *Le jugement des examinateurs dans le cas de l'épreuve d'expression orale du TEF,* Thèse de doctorat, Faculté des sciences de l'Éducation, Université de Montréal.

Institut de la statistique du Québec

2023 *Le bilan démographique du Québec.* [https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-demographique-quebec-edition-2023.pdf]

Jetté, Marilou

2023 *Francisation en entreprise : perceptions d'apprenants et d'enseignants*, Mémoire de maîtrise en didactique des langues, Université du Québec à Montréal.

Kamenova, Svetla

2019 « L'intégration de la culture québécoise au programme de francisation pour immigrants adultes du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) du Québec – une expérience à partager », *Lingua. Language and Culture*, 18, 1 : 99-122.

LEŚNIEWSKA, Justyna, François PICHETTE et Sébastien BÉLAND
2018 « First language test bias? Comparing French-speaking and Polish-speaking participants' performance on the Peabody Picture Vocabulary Test », *Canadian Modern Language Review*, 74, 1 : 2752.

LONGPRÉ, Tania
2023 « Capharnaüm à Francisation Québec », *Le Devoir*, Montréal, 25 août. [https://www.ledevoir.com/opinion/idees/796846/idees-capharnaum-a-francisation-quebec]
2024 *Expérience d'apprentissage du français langue seconde/de scolarisation de jeunes immigrants allophones en classe d'intégration linguistique, scolaire et sociale au secondaire et en classe de francisation à la formation générale des adultes*, Thèse de doctorat, Faculté des sciences de l'éducation, Université du Québec à Montréal.

MELOCHE, Jean-Philippe
2022 Des logements hors de prix?, *Revue Possibles*, 46, 1 : 11-21.

Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur
2015 Programme d'étude, Francisation, domaine des langues, Formation générale des adultes, Gouvernement du Québec, [En ligne].

Ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport (MELS)
2015 *Programme d'études, Francisation*. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/educ_adulte_action_comm/Adultes_FGA_progetudes_domainelangue_francisation_2015.pdf]

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC)
2011 *Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes*. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/francisation/MIFI/referentiel/NM_echelle_niveaux_competences.pdf]

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)
2020 *Tableaux de l'immigration permanente au Québec*. [http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Immigration-Quebec-2015-2019.pdf]
2022 *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants, 2022-2023*. [https://www.quebec.ca/education/apprendre-le-francais/cours-temps-complet/immigrant/aide-financiere]

Ministère de la langue française (MLF)
2023 *Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/langue-francaise/fr/publications/referentiel/echelle_niveaux_competence_2023.pdf]

PAQUET, Mireille
2022 *Nouvelles dynamiques de l'immigration au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

RICHARD, Mario, Marilyn BAILLARGEON et Steve BISSONNETTE
2024 Pour pallier la pénurie d'enseignants, il faut multiplier les formations plus courtes et mieux adaptées, *Conversation*. [https://theconversation.com/pour-pallier-la-penurie-denseignants-il-faut-multiplier-les-formations-plus-courtes-et-mieux-adaptees-221557]

ROBERT, Jean-Michel
2005 « Distance linguistique et didactiques européennes », *Passages de Paris*, 1 : 116-129.

VALDERRAMA-BENITEZ, Valeria
2007 « La francisation à temps partiel des immigrants à Montréal », Conseil supérieur de la langue française.